



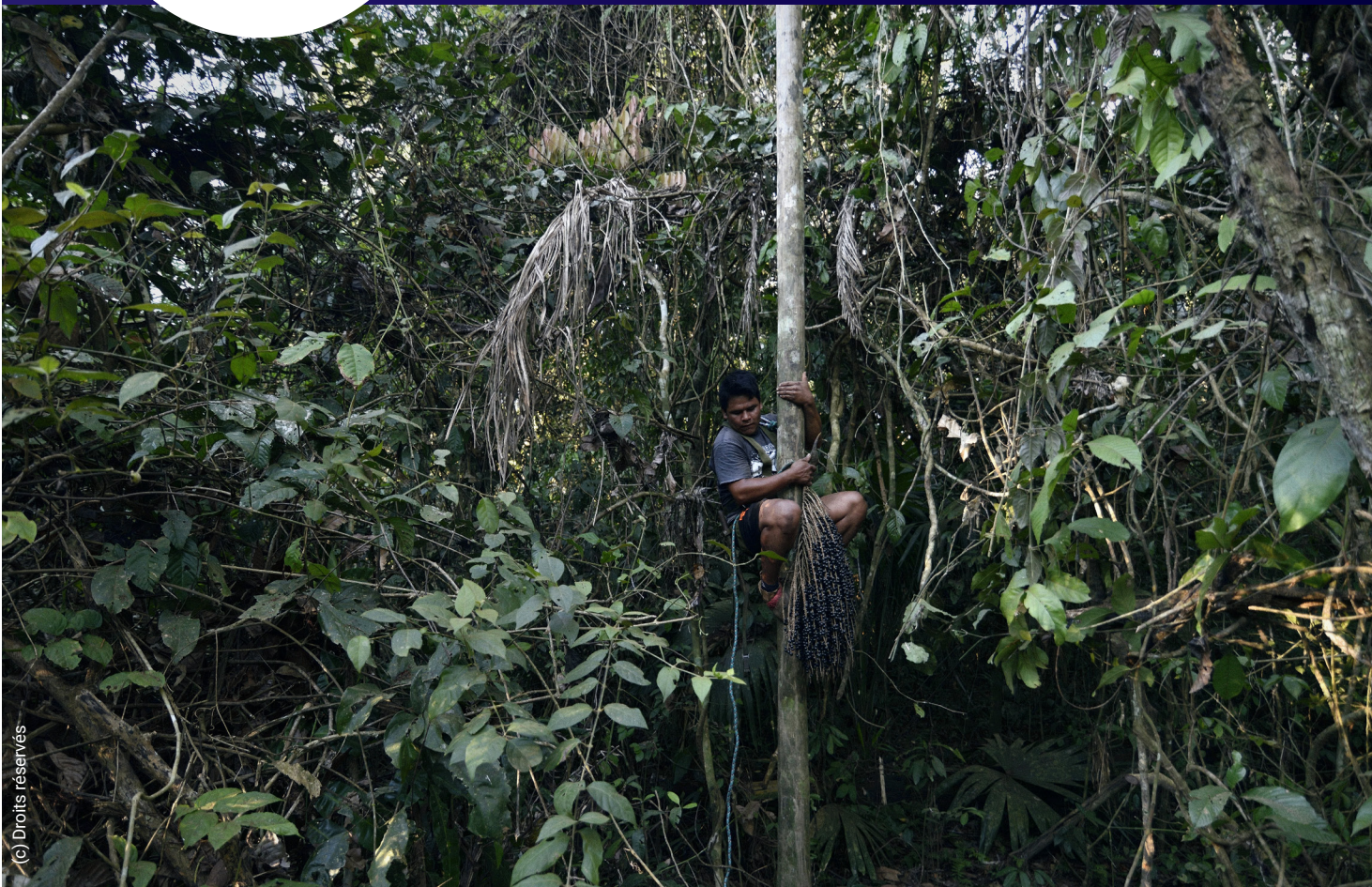
RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

EXPERTISE  
FRANCE  
GROUPE AFD



## Expertise France **Criminalité et justice environnementales**



(c) Droits réservés

**10**

projets avec des activités significatives  
sur la thématique en 2023

**85**

millions d'euros engagés sur des projets liés à la  
criminalité et à la justice environnementales

Face à l'accélération du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité, il est urgent de renforcer les politiques publiques de lutte contre les atteintes à l'environnement. Ces actions s'organisent autour de trois axes : prévenir, sanctionner et réparer.

**Des savoir-faire en commun**



# Criminalité et justice environnementales

Expertise France appuie ses partenaires dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une protection effective de l'environnement selon le triptyque « Prévenir, sanctionner, réparer ».

Chaque année, les atteintes à l'environnement représentent une perte de plus de 200 milliards d'euros et croît de plus de 5 %, accentuant les risques d'atteinte aux populations et à la biodiversité. À cet égard, plusieurs signaux d'alerte obligent à repenser une justice environnementale adaptée :

- **une urgence environnementale** : au regard du dernier rapport du GIEC, le rôle des activités humaines est central pour endiguer l'accélération du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité. Il convient dès lors d'adapter rapidement les systèmes de justice pour qu'ils appréhendent cette réalité. Les atteintes à l'environnement ont en effet des conséquences et une portée plus large que la simple dégradation des milieux. Elles affectent, en cascade, la santé et l'intégrité humaine, la stabilité sociale et institutionnelle et les économies de marché.
- **des victimes nombreuses** : qu'elles soient directes ou indirectes, visibles ou invisibles, les communautés locales, les autochtones, et plus généralement les populations vulnérables, sont les plus touchées par les activités liées à la criminalité environnementale.
- **des trafics entre opacité et impunité** : la criminalité environnementale est la 4<sup>ème</sup> activité illégale la plus lucrative à l'échelle mondiale mais reste à ce jour peu punie par la justice au regard du faible nombre d'affaires dont le cheminement judiciaire mène à une condamnation.

Dès lors, le champ d'action transversal et la multidisciplinarité des acteurs ayant un rôle à jouer pour assurer la protection globale de l'environnement légitime plus que jamais le caractère essentiel d'une coopération accrue de ces différentes parties prenantes.

Une fois intégrée en droit national, la protection effective de l'environnement par les systèmes de justice requiert une formation et une spécialisation des professionnels chargés de la lutte contre la criminalité et de l'application de la loi. Ces formations doivent permettre aux policiers, gendarmes, douaniers, juges, procureurs, notaires, huissiers, avocats, personnels des ministères, et autre professionnels liés à la protection de l'environnement de saisir les aspects techniques et spécifiques de ces enjeux afin de mieux lutter contre les dérives qui y sont associées.

## Lutter contre les atteintes à l'environnement



Prévention



Sanction



Réparation

### 1. Prévenir les atteintes à l'environnement

Le développement de normes de protection de l'environnement participe à la prévention de ses atteintes. Une bonne diffusion de l'information est, de fait, clé pour que les citoyens aient connaissance de leurs droits et obligations.

Au-delà d'informer les populations sur les décisions impactant l'environnement, il s'agit également de pouvoir **sensibiliser les entreprises au respect des normes sociales et environnementales**, de leur imposer une obligation de vigilance quant à leurs opérations, et de protéger les informateurs et les lanceurs d'alerte œuvrant à la défense des écosystèmes. La protection environnementale, loin de se limiter aux prétoires, suppose ainsi le décloisonnement et le renforcement de l'ensemble des acteurs administratifs, judiciaires, sécuritaires et de la société civile concourant à la protection de l'environnement, et l'accompagnement des États dans l'élaboration de politiques publiques permettant de responsabiliser les acteurs privés et de judiciariser les atteintes les plus graves.

## 2. Sanctionner les atteintes à l'environnement

La nature transnationale des atteintes environnementales n'est plus à prouver et implique la nécessité d'une **bonne coordination de l'ensemble des acteurs, à toutes les échelles locales, régionales, nationales et internationales**. Une approche territoriale est indispensable à une bonne appréhension des atteintes à l'environnement.

À l'image d'autres formes de criminalité, une coopération « Sud-Sud » et « triangulaire » entre les pays d'origine, de transit et destinataires (Amérique latine-Europe-Asie et Afrique-Asie, entre autres) est essentielle pour mener efficacement les enquêtes et les poursuites contre les individus et les groupes responsables de ces atteintes environnementales.

La technicité de la protection de l'environnement nécessite en outre une **spécialisation des acteurs** à travers la création de juridictions spécialisées afin de permettre une réponse adaptée aux atteintes, mais aussi *via* des formations et le renforcement des moyens d'investigation.

## 3. Réparer durablement l'environnement

**Le préjudice environnemental est reconnu dans de nombreux systèmes juridiques et constitue le fondement d'un droit à la réparation.** Or, la réparation d'un préjudice environnemental nécessite que le juge ait les outils nécessaires à l'évaluation de ce préjudice.

Le renforcement de la protection de l'environnement passe également par l'**élaboration de mécanismes juridiques** permettant aux ONG d'ester en justice. En effet, dans une grande majorité des cas, les atteintes à l'environnement sont diffuses, sans victime directe ou ayant les moyens d'ester en justice, et ne peuvent être relayées que par des associations.

Enfin, le **développement de modalités de réponse pénale négociées** permettant d'inclure une obligation de réparer les dommages causés au titre des sanctions applicables peut se révéler un outil efficace pour réparer les atteintes commises par des entreprises ou des citoyens.

# L'action d'Expertise France

Expertise France appuie ses partenaires dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une protection effective de l'environnement selon le triptyque « Prévenir, sanctionner, réparer ».

**Prévention** : préservation des écosystèmes ; appui à la création, à la gestion et à la surveillance d'aires protégées ; appui dans l'élaboration d'un cadre juridique protecteur de l'environnement ; campagnes de prévention et de sensibilisation ; promotion de la bonne gouvernance, de la transparence, de la participation des citoyens et de leur accès à la justice ; développement des moyens alternatifs de résolution des différends (médiation, conciliation, arbitrage) ; sensibilisation des acteurs privés sur leur responsabilité sociale et environnementale.

**Sanction** : spécialisation des juridictions et des acteurs ; analyse des menaces environnementales ; élaboration de politiques pénales adaptées ; développement de la coopération policière et judiciaire entre les acteurs à un niveau national, régional et international.

**Réparation** : identification et évaluation du préjudice environnemental ; modalités de réparation des victimes et de remise en état des lieux.

### *Un vivier d'expertises plurielles*

Expertise France a constitué un vivier d'expertises françaises, européennes et internationales, publiques et privées, compétentes sur diverses spécialisations en protection de l'environnement. Cette pré-identification de plus de 130 expert.e.s permet d'assurer une mobilisation rapide de compétences spécialisées : des chercheurs, des magistrats, des avocats, des agents des forces de l'ordre, des agents de la protection civile, des autorités administratives de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et des représentants de la société civile.

# Nos axes d'intervention

## #1

### Gouvernance

Expertise France accompagne ses partenaires dans les réformes de leurs systèmes judiciaires, dans le développement de cadres juridiques adaptés et dans le suivi de leur mise en œuvre, en vue d'assurer une meilleure protection de l'environnement.

L'agence œuvre également à la promotion des droits fondamentaux et des processus démocratiques en matière d'environnement, y compris ceux des populations vulnérables, à travers notamment la promotion de l'accès à la justice, et des droits à l'information et la participation des citoyens aux décisions ayant un impact sur l'environnement.

Enfin, l'agence contribue au renforcement des capacités des acteurs, dans leur spécialisation environnementale, ainsi qu'au renforcement de la coopération aux niveaux national et international.



(c) Police fédérale du Brésil

## #2

### Climat, biodiversité et développement durable

Expertise France appuie les pays et les villes partenaires dans l'intégration des questions de climat et de biodiversité dans leurs politiques et leurs programmes.

L'agence agit notamment dans les domaines suivants : les stratégies climatiques, l'intégration de la biodiversité, le développement durable des territoires et la gouvernance territoriale inclusive. La définition et la mise en œuvre de stratégies de développement agricole et de gestion des ressources naturelles sont des défis majeurs de ce siècle, avec des enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Ainsi, Expertise France met en œuvre des projets visant à renforcer les capacités institutionnelles de ses partenaires pour l'intégration de l'approche « Forêt, biodiversité et écosystème » dans les politiques publiques et les actions nationales et régionales. Ses activités bénéficient aux différents acteurs du développement : gouvernements, collectivités territoriales, organisations de la société civile, monde universitaire et secteur privé.



(c) Alfredo Duraque



## #3

## Paix, stabilité et sécurité

Expertise France apporte son soutien aux États dans la prévention et la gestion des crises, la lutte contre les menaces transversales, le terrorisme et le crime organisé, et intervient en faveur de la sécurité et du maintien de la paix. L'agence offre notamment son appui technique dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée, la sécurité maritime, la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent, la cybersécurité et le renforcement des forces de défense et de sécurité.

Dans le cadre de la protection de l'environnement, l'agence contribue à la lutte contre la criminalité environnementale et les crimes connexes tels que le trafic de drogue, le terrorisme et le trafic d'armes, par la création d'équipes multidisciplinaires spécialisées, le soutien aux enquêtes et aux opérations de police, le soutien à la création d'équipes communes d'enquête et le renforcement des capacités institutionnelles des acteurs de la chaîne pénale (police, justice) et de la société civile. En outre, elle possède une expérience dans l'élaboration d'analyses de la menace que représente la criminalité environnementale organisée et dans la mise en œuvre de mesures spécifiques pour y faire face.

L'agence a notamment mené des projets et des initiatives axés sur la lutte contre la déforestation et le trafic de bois, les incendies criminels, le trafic d'espèces sauvages, l'exploitation minière illégale (orpaillage), la pêche illégale et la pollution des sols, de l'eau et des mers dans le cadre des EMPACT de l'Union européenne et avec des partenaires clés tels qu'Europol, Eurojust et Interpol.





# Nos projets

## AMÉRIQUE LATINE

### HACIA ESCAZÚ

2022-2024 | 2 M€ | Agence française de développement

Le projet vise à améliorer l'efficacité de la justice et l'exercice de la citoyenneté dans les politiques publiques sur les sujets environnementaux et climatiques, à la lumière des principes de l'accord d'Escazú. Plus spécifiquement, les activités permettront :

- de renforcer les connaissances environnementales et climatiques des acteurs de la justice pour une meilleure application du droit ;
- de favoriser la participation du public sur ces thématiques, et l'exercice de la citoyenneté ;
- d'appuyer la réponse institutionnelle en faveur des défenseurs de l'environnement au Costa Rica.

## AFRIQUE DE L'OUEST, CARAÏBES, AMÉRIQUE LATINE

### SEACOP V – PROJET DE COOPÉRATION PORTUAIRE

2021-2023 | 5 M€ | Union européenne

Le projet SEACOP V vise à lutter contre le trafic illicite par voie maritime sur l'axe transatlantique, entre les Caraïbes, l'Amérique latine et l'Afrique de l'Ouest afin de réduire l'impact sur la sécurité, la santé publique et le développement socio-économique.

Plus particulièrement, SEACOP soutient la mise en place d'unités de renseignement maritime et d'unités mixtes de contrôle des navires au niveau national. Il favorise par ailleurs la mise en réseau de ces unités afin de favoriser une approche régionale et transrégionale de la lutte.

## AMÉRIQUE LATINE

### EL PACCTO - PROGRAMME D'ASSISTANCE TECHNIQUE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ TRANSNATIONAL

2017-2022 | 22,4 M€ | Union européenne

EL PACCTO fournit de l'assistance technique à 18 pays pour renforcer l'État de droit, la sécurité des citoyens et la lutte contre la criminalité organisée transnationale.

Plus spécifiquement, EL PACCTO vise à soutenir le développement des organismes de police et ceux en charge de l'application du droit dans les pays d'Amérique latine, à améliorer la coopération entre la police et la justice, à appuyer le développement de systèmes pénitentiaires efficaces et respectueux des droits de l'Homme, et à renforcer la coopération régionale et bi-régionale en matière de criminalité organisée transnationale, notamment sur les aspects de la criminalité environnementale.

## GOLFE DE GUINÉE

### GOGIN - GULF OF GUINEA INTERREGIONAL NETWORK

2021-2023 | 13 M€ | Union européenne, Danemark

Le projet GOGIN vise à améliorer la sécurité et la sûreté maritimes afin de favoriser l'économie bleue dans le Golfe de Guinée.

Plus particulièrement, le projet a permis de développer une plateforme dédiée au partage de l'information, à la surveillance et à la gestion des incidents maritimes (pêche illégale, non déclarée et non réglementée, pollution, piraterie...).

Gouvernance

Climat, biodiversité et développement durable

Paix, stabilité et sécurité

**EUROPE**

**COOPÉRATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT PAR LES INSPECTIONS DE LA JUSTICE**

2022-2024 | 0,3 M€ | Union européenne

Le projet participe à l'amélioration du traitement judiciaire pénal des atteintes à l'environnement à travers la contribution des services nationaux d'inspection de la justice. Les activités mises en œuvre incluent :

- la collecte et l'analyse des données relatives à la justice pénale de l'environnement à l'échelle nationale ;
- le développement de recommandations et d'outils communs afin de faire converger les approches des Etats membres partenaires.

**ALGÉRIE**

**PROJET ÉCONOMIE BLEUE, PÊCHE ET AQUACULTURE**

2021-2025 | 22 M€ | Union européenne

Le projet contribue à la croissance de l'économie algérienne en développant durablement son économie bleue, en particulier sur les secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Il vise à :

- soutenir la création d'opportunités de travail et d'investissements au bénéfice des communautés côtières ;
- améliorer les conditions salariales et de travail des pêcheurs artisanaux ;
- fournir des équipements aux autorités algériennes pour favoriser le contrôle des ressources halieutiques et lutter contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée.

**KENYA**

**GO BLUE – PROJET DE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ MARITIME**

2020-2024 | 5 M€ | Union européenne

GO BLUE vise à renforcer la garde côtière du Kenya et à assurer une coordination des acteurs nationaux de la sûreté et de la sécurité maritimes afin de protéger le domaine maritime et de favoriser l'économie bleue. Par ailleurs, il vise à améliorer la coopération régionale en matière de sécurité maritime.

Le projet est mené conjointement avec l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime.

**MULTI-PAYS**

**POST-2020 BIODIVERSITY FRAMEWORK - EU SUPPORT**

2018-2024 | 8,5 M€ | Union européenne

Le projet vise à favoriser l'adoption d'engagements ambitieux en faveur de la biodiversité et leur mise en œuvre dans le cadre de la 15<sup>ème</sup> conférence des parties à la convention sur la diversité biologique.

La première phase du projet, qui s'est achevée en 2021, a soutenu plus de 20 pays non membres de l'Union européenne et les principales parties prenantes dans la définition de leurs positions, demandes politiques et objectifs liés aux différents cycles de négociation de la Convention sur la diversité biologique.

Sa deuxième phase se tourne maintenant vers la mise en œuvre du futur accord mondial.

**MULTI-PAYS**

**BIODEV2030**

2019-2023 | 10 M€ | Agence française de développement

Le projet BIODEV2030 vise à accompagner l'intégration transversale de la biodiversité dans des secteurs économiques clés pour le développement des pays et ayant une dépendance et des impacts négatifs sur les ressources naturelles.

La mise en œuvre s'articule en trois étapes : des plateformes de dialogue, des diagnostics et des négociations multi-acteurs.



Agence publique, Expertise France est l'acteur interministériel de la coopération technique internationale, filiale du groupe Agence française de développement (groupe AFD). Deuxième agence par sa taille en Europe, elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation... Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

En savoir plus : [www.expertisefrance.fr](http://www.expertisefrance.fr)



Juin 2023

EXPERTISE FRANCE  
40, boulevard de Port-Royal  
75005 Paris – France

[expertisefrance.fr](http://expertisefrance.fr)  
[twitter.com/expertisefrance](https://twitter.com/expertisefrance)  
[linkedin.com/company/expertise-france](https://www.linkedin.com/company/expertise-france)  
[facebook.com/expertisefrance](https://www.facebook.com/expertisefrance)  
#MondeEnCommun

Exécution Planet 7